

## Edito

Le début d'année 2013 a été marqué par deux changements au sein de notre groupe PDC au Conseil municipal de notre commune.

Le 5 février 2013, j'ai remplacé Monsieur Denis Soulier, démissionnaire pour des raisons professionnelles. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour sa participation active au sein de notre commune. Nous lui devons des interventions brillantes durant ses mandats et particulièrement au sein de la commission de la culture où il ne s'est pas ménagé. Nous lui devons la réussite de la commémoration de l'anniversaire de Jean-Jacques Rousseau. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Notre sympathique membre et conseiller municipal Didier Queloz quitte le Conseil municipal pour des raisons professionnelles également. En sa qualité de brillant astrophysicien, il part à Cambridge en Angleterre pour d'autres découvertes.

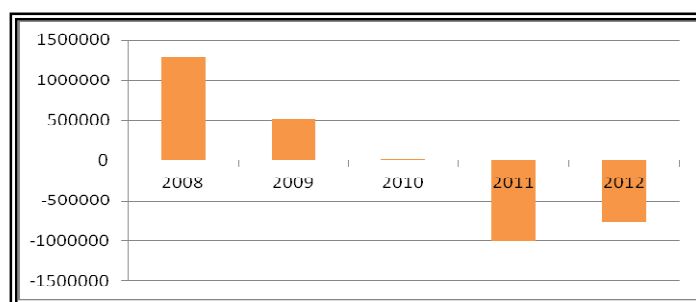
Nous le remercions des tâches accomplies au sein du Conseil municipal notamment dans la défense de l'éco quartier des Cherpines.

Didier Queloz sera remplacé par une personne active de notre association démocrate chrétienne. L'ensemble des membres de notre association vous souhaite, à toutes et à tous, un bon été et de bonnes vacances estivales.

*Yvan Guillaume  
Conseiller Municipal  
Président PDC Confignon*

## Comment rétablir l'équilibre financier communal ?

Lors de sa séance du 14 mai dernier, le Conseil municipal a approuvé les comptes de l'exercice 2012 de la commune avec Frs 13'642'850.- en charges et Frs 12'878'349.42 en recettes, présentant ainsi un déficit de Frs 764'500.58. Hélas ! C'est la deuxième année consécutive que Confignon se trouve dans une telle situation.



Force est de constater que l'augmentation de la population de la commune pendant ces dix dernières années entraîne une hausse beaucoup plus importante des charges par rapport à celle des recettes.

Le déséquilibre entre les charges et les recettes est donc d'ordre structurel.

Face à ce constat, le Conseil administratif a pris l'initiative d'élaborer un plan financier quadriennal (2014 – 2017) dont l'objectif est de rééquilibrer les comptes et d'assurer à la commune une situation financière saine pour ses projets de développement futurs.



Conscient de l'enjeu important de l'exercice, il a proposé d'organiser de concert avec la commission des finances une table ronde le 4 juin, à laquelle sont conviés tous les membres du Conseil municipal. C'est l'occasion pour les groupes politiques de discuter sur l'orientation de la politique souhaitée à mener à la commune, tout en tenant compte de la nécessité de réduire les charges ou au moins de freiner leur accroissement dans une proportion bien plus large que celui des recettes.

A l'heure où ces lignes sont rédigées, aucune décision n'est encore prise. Néanmoins, certaines pistes peuvent être évoquées:

Les charges du personnel s'élèvent en 2012 à Frs 3'406'753.05. Etant donné la possibilité de départ à la retraite de certains collaborateurs-trices dans les années à venir, une réorganisation de certains secteurs permettra de mieux répondre aux besoins de l'administration communale et en même temps, de limiter les coûts de cette nature.

Une priorisation s'impose entre les différents secteurs d'activités de la commune: administration générale, sécurité publique, enseignement et formation, culture et loisirs, prévoyance sociale, trafic et protection de l'environnement. Il est à séparer ce qui est considéré comme vraiment indispensable de ce qui est souhaitable ou "du confort".

Il est à revoir les subventions accordées jusqu'à présent par la commune et il faut admettre qu'elle ne sera plus en mesure de financer, pour certaines, à la même hauteur qu'actuellement.

La commune réalise ces dernières années plusieurs projets d'investissement de grande envergure: aménagement de la place du village, rénovation de l'école de Confignon et de plusieurs tronçons des rou-

tes communales, construction de la nouvelle caserne des pompiers en collaboration avec la commune de Bernex pour ne citer que les plus importants. Par conséquent, en 2012, le montant d'amortissements annuel avoisine les 3 mios. Il est temps pour la commune de faire une pause dans les prochaines années et de consacrer au moins une partie de ses liquidités disponibles à rembourser ses dettes.

Faut-il enfin envisager une augmentation des centimes additionnels, ne serait-ce qu'un centime de plus ? Avec le taux actuel de 47, Confignon se trouve juste à la limite qui la prive de substantielles subventions de l'Etat.

Manifestement, il nous faut du courage et beaucoup de travail afin que Confignon retrouve l'équilibre financier nécessaire.

*Dinh Manh Uong*  
*Conseiller administratif en charge des finances*

\*\*\*\*\*

## Commission de la Culture

En qualité de nouveau Président de la Commission Culture de la Commune de Confignon, je reprends une tâche très importante et un très stimulant défi. Je suis bien conscient qu'il ne sera pas facile de poursuivre le travail formidable effectué par notre ancien Président, Denis Soulier, à qui nous tous sommes très reconnaissants : avec compétence et sensibilité, il a réalisé des projets significatifs et a su faire connaître notre village au-delà de la région genevoise grâce au tournage du film « Le nez dans le ruisseau », consacré à Jean-Jacques Rousseau.

C'est donc avec un grand enthousiasme et aussi avec un peu d'appréhension que je

m'apprête à élaborer un programme qui, je l'espère, éveillera la curiosité et l'intérêt des Configonnaises et des Configonnais.

D'abord, je suis heureux de pouvoir annoncer que la Commission de la Culture a lancé le projet d'ouverture d'une bibliothèque en collaboration avec le Cycle d'Orientation du Vuillonex. La structure prévue vise à devenir un point de repère et d'enrichissement pour toute la communauté et pour les jeunes en particulier.

En ce qui concerne une vision plus générale, j'ai depuis toujours beaucoup réfléchi à la culture, à sa raison d'être et à son rôle dans notre société : Une réflexion qui devient de plus en plus incontournable, intense et riche dans cette époque si complexe et pleine d'incertitudes, de précarité, d'incompréhensions et de changements difficiles et positifs à la fois.

Mon idée pour la gestion de la culture au cours des deux prochaines années a commencé à se développer sur la base de ce questionnement, et m'a amené à la proposition de choisir un thème qui fasse fonction de fil rouge et qui puisse relier les événements dont le public pourra profiter. Un thème qui soit assez vaste pour permettre d'offrir à la population de Confignon, et plus généralement de la campagne et de la ville, des événements variés, mais qui puisse permettre en même temps d'approfondir une thématique sous différents points de vue et avec des approches différenciées.

Dans ce contexte, le thème que j'aimerais proposer est « **La culture comme instrument de dialogue et de paix** » : la culture est la seule chose qui reste d'un peuple, ce sera toujours la culture qui fera la différence dans la qualité de vie d'une société comme dans celle de l'individu, et il ne faut jamais oublier que là où il y a culture, il ne peut pas y avoir de conflit. Voilà le message que j'aimerais soutenir et parvenir à transmettre en présentant des personnalités et des artistes qui avec leur travail, chacun à sa façon, contribuent au développement de la culture et à la connaissance de l'autre.

Pour que tout cela devienne réalité, il faut quand même savoir que le domaine de la culture nécessite, comme n'importe quel domaine de la politique municipale, un budget précis, sans lequel il s'avère extrêmement difficile d'établir un programme et de promouvoir une offre de

qualité. Les opérateurs culturels sont des professionnels sérieux qui méritent de voir leurs efforts reconnus. Leur activité exige une formation longue et complexe et un engagement constant, car la culture n'est pas un hobby, mais le résultat d'un énorme travail qui comporte aussi une grande responsabilité.

Je mettrai donc tout en œuvre au sein de la Commission pour que les axes de la politique culturelle communale soient bien tracés, pour qu'une décision à propos du budget soit prise au plus vite, pour que la culture puisse jouer un rôle de plus en plus important au milieu de notre communauté et pour qu'on puisse y sensibiliser nos enfants dès l'école primaire.

*Marcello Tedeschi*  
*Conseiller Municipal*

\*\*\*\*\*

## PDQ Cherpines

Nous vivons une époque formidable. Être un élu de la commune de Confignon me donne une opportunité extraordinaire, jugez plutôt ! Il n'est pas donné à tout le monde de participer, en tant que non professionnel de l'urbanisme, à un projet de développement d'une nouvelle ville. Confignon aborde un nouveau virage dans son histoire par la création d'un nouveau quartier qui va nous propulser du statut de village rural à celui de ville moderne, l'occasion de former un espace de vie pour plusieurs générations, celles de nos enfants et leurs descendances.

Nous ne sacrifions pas 56 hectares de terres agricoles pour faire tout et n'importe quoi en laissant n'importe qui donner libre cours à ses fantasmes, au contraire, nous pensons à une ville, non pas idéale et utopique, mais où nous aimerions tous vivre en harmonie. Il s'agit de marier habitations, loisirs, détente, commerces et emploi le plus harmonieusement possible en ménageant la chèvre et le chou tout en préservant la nature. Le Plan Directeur de Quartier (PDQ) est un instrument permettant de coordonner les différentes constructions, voirie, services et espaces publics pour l'élaboration des différents



Plans Localisés de Quartiers (PLQ). Il répartit les différentes activités de cette zone, prévoit les voies de communications, transports, véhicules automobiles, espaces pour piétons et cyclistes, accès aux habitations et surtout définit les tailles des bâtiments en attribuant à chaque lot un droit à bâtir en fonction d'une densité définie dans le but de ménager une grande diversité de logement, associatif, HLM, libre et PPE et même une zone industrielle le long de l'autoroute. Ce PDQ, dont une planche vous est montrée en exemple, est élaboré par des professionnels du département de l'Urbanisme et le bureau d'études privé, FHY, qui a remporté le concours. Différents services de l'État participent comme l'Energie, la Mobilité, l'Environnement, etc... et même les citoyens au travers de différentes tables rondes qui ont été organisées ces dernières années. Tant qu'à faire, autant identifier les problèmes au plus vite ! Ce qui a permis d'infléchir le projet du tram vers Saint-Julien pour qu'il desserve ce nouveau quartier.

Ce projet de PDQ est actuellement soumis aux conseils municipaux des communes de Confignon et de Plan-les-Ouates pour approbation avant d'être validé par le Conseil d'Etat. Il liera tous les futurs intervenants, aussi bien privés que publics pour la réalisation des PLQ.

Les deux conseils municipaux ont formé des commissions ad hoc pour l'étudier

et proposer des amendements qui seront votés au conseil municipal du 18 juin. En plus de nos propres séances, nous nous sommes rencontrés 3 fois pour échanger nos points de vue. Nous avons certes quelques différences, mais dans l'ensemble nous allons dans la même direction.

Notre parti maintient sa position en refusant toute idée de liaison transport privé Nord-Sud (route de Chancy / route de Saint-Julien) traversant le quartier, en préservant la césure verte, en gardant une large zone verte tout le long de l'Aire dédiée aux piétons et à la mobilité douce, en séparant le trafic de la zone industrielle des habitations et commerces. Nous soutenons une ligne de bus reliant les Cherpines à Bernex-Confignon en passant par la Praletta et longeant la Césure verte côté Est pour rejoindre la route de Soral au niveau de la Croisée de Confignon qui est déjà une plateforme d'échange pour les TPG, réservant le pont des Marais à la mobilité douce selon notre plan directeur communal de 2006.

Notre commune évolue, à nous de lui donner la bonne direction, même si cela nous apporte des nuisances qui sont, somme toute, inévitables.

**Et pour cela, nous avons besoin de vous !**

**Venez nous rejoindre et participer en tant qu'acteur et non détracteur de ces changements**

*Daniel Blondin*  
Conseiller Municipal

\*\*\*\*\*

Editeur responsable – Yvan Guillaume

[www.pdc-ge.ch](http://www.pdc-ge.ch)

ou par E-Mail à

[yvan.guillaume@sunrise.ch](mailto:yvan.guillaume@sunrise.ch)